

# **Sociologie des espaces**

---



SOPHIE GRAVEREAU  
CAROLINE VARLET

# Sociologie des espaces

---

**ARMAND COLIN**

# U Sociologie

*Ouvrage sous la direction de François de Singly*

Mise en page : Belle Page

Illustration de couverture : © ekaterina\_belova / Fotolia

<p>Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.</p> <p>Le Code de la propriété intellectuelle du 1<sup>er</sup> juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements</p>		<p>d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.</p> <p>Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).</p>
--	--	--

© Armand Colin, 2019

Armand Colin est une marque de  
Dunod Éditeur, 11 rue Paul Bert 92240 Malakoff

ISBN : 978-2-200-62472-9  
[www.armand-colin.com](http://www.armand-colin.com)

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

# Introduction

« L'espace, c'est ce qui arrête le regard, ce sur quoi la vue butte [...]. Ça n'a rien d'ectoplasmique, l'espace ; ça a des bords, ça ne part pas dans tous les sens, ça fait tout ce qu'il faut faire pour que les rails de chemins de fer se rencontrent bien avant l'infini. »

G. Perec (1974, p. 109).

La question des espaces, bien qu'elle ait été déjà maintes fois débattue au sein des sciences sociales, mérite d'être à nouveau posée et discutée, d'autant que ce thème se trouve largement mobilisé dans les enquêtes les plus récentes sur les mondes sociaux contemporains et que l'espace matériel reste un objet crucial au sein des enjeux sociaux.

À ce titre, et parce que les relations entre les individus et les espaces sont fondatrices, il nous semble que les contributions croisées entre chercheurs en sciences humaines et sociales confirment la richesse d'une pratique fructueuse de l'interdisciplinarité.

Interroger les productions des espaces engage l'anthropologue, le sociologue, le géographe, l'historien, vers une série de réflexions sur la construction territoriale et ses corrélations en termes d'identité, de créativité, de représentations, mais aussi de paysages, de parcours et de récits.

Il n'est pas question dans ces pages de l'espace social, cadre des relations entre les individus et la société, espace de position dans lequel se jouent les relations sociales (Bourdieu, 1979), mais bien d'un espace physique et matériel, occupé et traversé par les individus en mouvement, espace dans lequel s'incarne et se représente la société. En effet, en s'appuyant sur les réflexions de Michel de Certeau, Marc Augé distingue l'espace, pratiqué et

mobile, du lieu, ancré et symbolique (Augé, 1992). Le territoire correspond aux processus par lesquels les individus vont « faire lieu » dans la société, en dotant de sens les espaces qu'ils investissent.

Ces questionnements recouvrent ce que l'analyse épistémologique dans les sciences sociales nomme aujourd'hui *spatial turn* ou *tournant spatial*. Ce tournant correspond à une évolution méthodologique et théorique qui reconsidère l'espace, en l'envisageant désormais comme une dimension essentielle des constructions sociales, individuelles et collectives.

Ce tournant spatial a donc à la fois pour conséquence une réévaluation des méthodes d'observation des phénomènes sociaux, à partir de l'intégration de l'espace comme une dimension sociale, mais aussi contribue à une redéfinition même de la notion d'espace. L'espace n'est plus un cadre passif, comme neutre, mais il participe activement à la structuration sociale.

La littérature académique s'accorde aujourd'hui pour identifier deux auteurs comme étant particulièrement à l'origine d'une telle évolution, de par leurs travaux parus en France dans la décennie 1960-1970 : Henri Lefebvre et Michel Foucault.

Dans son ouvrage sur « la production de l'espace » (Lefebvre, 2000 [1974]), le sociologue, géographe et philosophe Henri Lefebvre propose un concept de triplicité qui met en relation un espace conçu, un espace vécu et un espace perçu. L'espace, dès lors envisagé comme multidimensionnel, est un produit dans lequel chaque acteur, individuel ou collectif, a un rôle à jouer grâce à sa propre expérience et ses propres compétences. Les pratiques spatiales sont donc entendues comme le résultat d'un processus à travers lequel la société construit, raconte son espace (Pattaroni, 2016) et forge des identités. Chez Michel Foucault, il s'agit de l'observation des conséquences et du pouvoir que l'espace (ou les structures sociales spatialisées) peuvent avoir sur les individus, leurs conditions d'existence, leur milieu de vie (Foucault, 2004).

Au-delà d'une dimension politique, ces deux auteurs vont affirmer la part spatiale des phénomènes sociaux : de l'organisation sociale à la production et reproduction de l'ordre social. Cet aspect était apparu dans les travaux menés par les tenants de l'écologie humaine, à l'œuvre au sein de l'école de Chicago, ainsi que dans les travaux de Maurice Halbwachs.

Pour le géographe Edward Soja, qui en 1989 est un des premiers à mettre en relief ce *spatial turn*, les travaux de Henri Lefebvre et Michel Foucault traduisent aussi le fait que les rapports à l'espace des sociétés ont évolué, sous l'effet d'un changement économique, démographique et politique. Le tournant spatial touche aussi la géographie qui, dans les mêmes

années, voit l'émergence d'une tendance à spatialiser les savoirs. Ce déplacement sémantique contribue à une réévaluation des caractères cartésiens de l'espace vers une notion plus relative, pensée en termes de relations, de processus (Levy, 1999).

En histoire, le *spatial turn* va à la rencontre des travaux magistraux de Fernand Braudel (1949) sur le monde méditerranéen du xvi<sup>e</sup> siècle, qui vont se poursuivre dans les décennies 1970-90, dans les domaines émergents de l'histoire urbaine et de la micro-histoire. Pour l'histoire urbaine, sur les bases de l'histoire régionale développée dans les années 1950, il devient incontournable de prendre en compte la dimension spatiale comme entrée dans l'analyse des questions sociales. L'étude des configurations spatiales, résultant des actions des individus, envisage dès lors l'espace comme un des facteurs jouant sur les relations sociales, dépassant ainsi l'approche méthodologique de l'espace cadre et de l'espace décor (Perrot, 1975 ; Bourdelais et Lepetit, 1986). La micro-histoire, elle, a permis un réajustement des échelles d'observation : la notion de « micro », qui fait référence à l'étude de faits historiques très délimités (à l'opposé des grands événements, des grands personnages et des institutions), focalise l'attention sur les ressources de la localité dans leurs rapports aux structures sociales plus vastes (Ginzburg, 1980 ; Corbin, 1998).

L'ethnologie urbaine française (Gutwirth, 1987 ; Althabe, 1992), de par ses méthodes et ses objets de recherche, a souvent privilégié l'espace comme terrain d'études d'unités sociales restreintes à l'échelle locale. Ce regard spatialisé a permis de rompre avec les approches macro-sociologiques, afin de prendre en compte la diversité et la singularité des espaces évitant, ainsi, de le fondre dans une globalité « homogénéisante ». L'anthropologie contemporaine considère l'espace à travers le concept de lieu anthropologique, c'est-à-dire la « construction concrète et symbolique de l'espace » comme d'outil de description et d'analyse du fait social dans ses dimensions artistiques, culturelles, religieuses ou bien encore proprement citadines, régionales, nationales, transnationales (Augé, 1992).

Ces réflexions sur l'espace convergent en sociologie vers ce déplacement du regard qui implique la nécessité de penser l'espace pour pouvoir saisir le monde. Il s'agit là d'une réévaluation des enjeux spatiaux, qui considère désormais l'espace comme une des clés de compréhension des transformations des formes d'organisation des sociétés.

Incarner, occuper, représenter, traverser les espaces constituent les entrées par lesquelles nous lisons les processus sociaux dans et par l'espace. Les situations spatiales à l'œuvre révèlent les relations complexes

entre identité sociales et espaces d'identification. Ces entrées mettent en lumière des dynamiques identitaires observées à partir des mobilités et des échelles spatiales.

D'une manière générale, il s'agit de comprendre comment se créent, disparaissent et se transforment les lieux et les marquages territoriaux dans les mondes actuels. Comment les recompositions spatiales interpellent les acteurs dans leur contribution à la construction d'un territoire ? Comment se mesure l'ancrage spatial de ces productions dans une société faite de lieux composites et transitoires ?

La variation des dimensions des lieux, depuis l'espace le plus minimal et éphémère jusqu'à des entités territoriales plus vastes et aisément repérables, permet de mobiliser de nouvelles approches du « faire territoire ». Comment, par exemple, l'appréhension en termes de hauteur, de volume, de temps, de surface, d'usages, etc., peut-elle donner à comprendre les dynamiques d'émergence des lieux, de localisation, de délocalisation et de relocalisation ?

Cet ouvrage se propose d'introduire le lecteur à l'observation et à la compréhension du rapport à l'espace des individus et des groupes sociaux. Il vise à donner un aperçu de la vitalité de la réflexion sur l'espace en sociologie à travers les terrains les plus divers, tant par leur rattachement disciplinaire que par leurs objets. Il s'agit de montrer comment l'espace peut être envisagé comme un outil pertinent d'analyse pour les sciences sociales et les opérateurs territoriaux, et cela à travers la restitution des expériences des acteurs.



PARTIE 1

# Incarner les espaces : de la morphologie spatiale à l'écologie sociale

« Il n'y a pas d'être sans lieu d'être. »

A. Berque (1997, p. 294).

Investi par les sociétés qui l'ont successivement occupé, l'espace constitue un important champ physique et symbolique.

De la morphologie sociale à la perception spatiale de la société, les sociologues ont montré les processus par lesquels les individus et les groupes sociaux s'incarnent dans l'espace pour s'identifier les uns aux autres.

La morphologie sociale a été utilisée comme une méthode d'approche à la fois par des sociologues et des géographes. Les travaux fondateurs d'Émile Durkheim considèrent l'espace comme un substrat social, à la fois socle matériel de fondation et élément qui matérialise la société. Ceux de Marcel Mauss observent comment l'espace constitue le support matériel des liens sociaux. Maurice Halbwachs va décrire la façon dont l'espace forme le cadre social de la mémoire. Plus tard, cette méthode sera associée par Paul-Henry Chombart de Lauwe à l'étude des groupes sociaux dans l'espace, où ce dernier agit comme une interface sociale.

La notion de milieu s'impose dès lors pour qualifier l'espace considéré dans ses usages sociaux : le milieu comme intermédiaire entre la nature et l'homme pourrait être considéré comme un espace approprié. La notion du milieu permet aussi d'observer et de définir les formes prises par le rapport à l'espace, dans un aller-retour entre l'homme et la nature. Pour le géographe Augustin Berque, le milieu représente un certain environnement spécifique auquel le groupe social dans un premier temps s'est adapté, puis, dans un second temps, qu'il s'est approprié.

L'écologie, qui étudie les vivants dans leur milieu, se décline en écologie urbaine quand le milieu considéré est la ville. Les travaux de l'école de

Chicago sur la ville, construisant les méthodes de l'écologie urbaine, font de l'espace particulier des villes un milieu spécifique.

Parmi les liens des individus au milieu, les formes de l'attachement à ce dernier sont constitutives de balises d'identification pour les acteurs. Le recensement des origines, la mobilisation de celles-ci par l'expression de formes et de références spatiales, figurent au premier rang des pratiques identitaires des acteurs.

Enfin, si la morphologie sociale est définie comme l'étude des formes sociales, de la structure des sociétés dans leur rapport au sol et à l'espace matériel et physique, la morphologie socio-spatiale étudie ce rapport en partant de l'observation des formes spatiales : c'est dans le détail des dispositifs spatiaux que peuvent se lire des éléments de base de l'identité sociale des individus, à l'échelle individuelle et collective.



# Morphologie sociale et construction spatiale

L'intérêt méthodologique de la morphologie sociale, mise en lumière par Émile Durkheim puis par Marcel Mauss, a surtout été confirmé par les travaux du sociologue Maurice Halbwachs, considéré par certains comme le « véritable inventeur de la morphologie sociale » (Jonas, 1997, p. 27). À leur suite, Paul-Henry Chombart de Lauwe introduira la notion de morphologie spatiale, en faisant le lien entre identité et spatialité.

La morphologie sociale sert donc à comprendre les actions des individus dans leur environnement spatial : comment s'incarnent les groupes sociaux dans l'espace et en quoi l'espace constitue-t-il une ressource pour la société ? La morphologie sociale montre aussi que les identités et les représentations spatiales ne sont pas que l'expression de rapports sociaux ; elles émergent de l'incarnation des espaces dans les pratiques individuelles comme collectives, repérables à travers l'analyse des formes spatiales.

## 1. Émile Durkheim : l'espace comme substrat de la vie sociale

### L'espace comme reflet de la société

Les formes spatiales reflètent la société et parallèlement, celle-ci se construit en s'insérant et en s'adaptant à son environnement. Par le concept de morphologie sociale, on saisit pleinement les pratiques et les processus au cours desquels la société s'incarne dans l'espace. Ce concept, aujourd'hui délaissé par les chercheurs, a émergé, dans sa dimension sociale, au sein

de la sociologie d'Émile Durkheim. Le sociologue, père fondateur de la discipline, s'intéresse au cadre extérieur dans lequel s'insère la société : « Le territoire, ses dimensions, sa configuration, la composition de sa population, qui se meut sur la surface, sont naturellement des facteurs importants de la vie sociale ; c'en est le substrat et, de même que, chez l'individu, la vie psychique varie suivant la composition anatomique du cerveau qui la supporte, de même les phénomènes collectifs varient suivant la constitution du substrat social » (Durkheim, 2002 [1909], p. 11). Il analyse la forme matérielle des sociétés et la manière dont elles se trouvent reproduites dans l'espace : « La vie sociale repose sur un substrat qui est déterminé dans sa forme comme dans sa grandeur. Ce qui le constitue, c'est la masse des individus qui composent la société, la manière dont ils sont disposés sur le sol, la nature et la configuration des choses de toutes sortes qui affectent les relations collectives » (Durkheim, 1898, pp. 520-521).

Cette définition présuppose l'existence d'un socle spatial naturel sur lequel se fonde la société et conduit le sociologue à admettre le rôle social de l'espace : Émile Durkheim le souligne dans son ouvrage sur *Le Suicide* : « Il n'est pas vrai que la société ne soit composée que d'individus ; elle comprend aussi des choses matérielles et qui jouent un rôle essentiel dans la vie commune. Le fait social se matérialise parfois jusqu'à devenir un élément du monde extérieur. Par exemple, un type déterminé d'architecture est un phénomène social ; or il est incarné en partie dans des maisons, dans des édifices de toute sorte qui, une fois construits, deviennent des réalités autonomes, indépendantes des individus » (Durkheim, 1981 [1897], p. 156). La morphologie joue un rôle important dans ses explications sociologiques à tel point que « [l]'origine première de tout processus social de quelque importance doit être recherchée dans la constitution du milieu social interne » (Durkheim, 1992 [1894], p. 111).

## La « corporéité » du social par l'espace

Dans ses analyses et sa théorie sociologique, Émile Durkheim accorde à l'espace une signification singulière : il le considère comme un facteur de structuration des solidarités sociales. L'espace produit le social en ce qu'il lui donne une « corporéité » (Halbwachs, 1970 [1938]) ; il matérialise les dynamiques sociales à l'œuvre dans l'espace. Le sociologue s'intéresse aux éléments qui constituent l'espace en fonction des solidarités mobilisées (anomiques, religieuses, etc.). Pour le sociologue Jean Rémy : « La notion d'espace pose, chez Durkheim, le problème des rapports entre morphologie

sociale, c'est-à-dire plan objectif ou matériel, et symbolique sociale, c'est-à-dire plan subjectif ou culturel, concrétisée dans les représentations collectives ou le sacré des sociétés » (Rémy, 1991, p. 33).

Émile Durkheim reconnaît donc, à travers l'étude de la morphologie sociale, l'impact du spatial sur le social, dans toutes ses formes. La morphologie a mobilisé l'attention d'Émile Durkheim et plus encore de Marcel Mauss en affirmant que l'origine de la vie sociale se trouverait d'abord inscrite dans le substrat matériel des sociétés.

## 2. Marcel Mauss : les variations spatiales comme vecteur du changement social

Dans la lignée de la sociologie durkheimienne, l'anthropologue Marcel Mauss, met en avant l'utilité de la morphologie sociale pour comprendre la société : « C'est sur cette base solide que doit s'édifier un jour une sociologie complète. Et cette base très large, de masses et de nombres, peut être graphiquement figurée, en même temps que mathématiquement mesurée. La morphologie sociale est donc l'une des parties de la sociologie les plus compactes ; elle peut donner les conclusions les plus satisfaisantes pour l'esprit » (Mauss 2002 [1927], p. 22).

Dans son travail sur les variations saisonnières des sociétés eskimos, Marcel Mauss définit la morphologie sociale comme « la science qui étudie, non seulement pour le décrire, mais aussi pour l'expliquer, le substrat matériel des sociétés, c'est-à-dire la forme qu'elles affectent en s'établissant sur le sol, le volume et la densité de la population, la manière dont elle est distribuée ainsi que l'ensemble des choses qui servent de siège à la vie collective » (Mauss, 2002 [1906], p. 6).

### Déplacements saisonniers et recompositions sociales

Marcel Mauss montre, à travers l'étude des Eskimos et de leurs migrations saisonnières, que la *morphologie sociale* influe sur la vie collective et quotidienne : « ce qui fait que les Eskimos offrent, sous ce rapport, un champ d'étude privilégié, c'est que leur morphologie n'est pas la même aux différents moments de l'année : suivant les saisons, la manière dont les hommes se groupent, l'étendue, la forme de leurs maisons, la nature de leurs établissements changent du tout au tout. Ces variations, dont on verra plus loin l'amplitude exceptionnellement considérable, permettent